Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G European Credit Investment Fund

Un compartiment du fonds European Specialist Investment Funds (« le fonds »)

Catégorie d'action F (Acc) (EUR) (n° ISIN : LU2101367030)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le M&G European Credit Investment Fund (le « Compartiment ») cherche à obtenir un rendement total (la combinaison du revenu et de la croissance du capital) de ICE BofAML Euro Corporate Index plus 0,75 % (brut des charges annuelles) sur une période de cinq ans.

L'indice de référence est un objectif que le Compartiment cherche à atteindre. L'indice a été choisi comme indice de référence du Compartiment, car il s'agit d'un objectif de performance réalisable qui reflète au mieux la portée de la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence est utilisé uniquement pour mesurer la performance du Compartiment et n'impose aucune restriction quant à la constitution du portefeuille du Compartiment. Le portefeuille du Compartiment peut être exposé à des sociétés, à des pays ou à des secteurs non inclus dans l'indice de référence.

Le Compartiment est géré activement. Le gestionnaire d'investissement a toute liberté pour choisir les actifs à acheter, à détenir et à vendre dans le Compartiment et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de ceux de l'indice de référence.

Pour les catégories d'actions non couvertes et couvertes contre le risque de change, l'indice est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des obligations d'entreprise, ainsi que dans des Titres adossés à des actifs et des actions privilégiées de bonne qualité libellés en euros.

- Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des Titres adossés à des actifs.
- Les émetteurs de ces titres peuvent être situés dans n'importe quel pays, y compris les marchés émergents.
- Le Compartiment ne se positionne sur aucune devise et cherche à couvrir en euros tout actif non libellé en euros.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des titres de créance de qualité spéculative.

Le Compartiment peut investir dans des Obligations convertibles, y compris jusqu'à 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des Titres de créance subordonnés convertibles.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 5 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des actions reçues en conséquence de restructurations ou de conversions de titres de créance. Cette limite ne tient pas compte des investissements dans des actions privilégiées.

Les investissements du Compartiment seront généralement directs. Le Compartiment peut aussi investir de manière indirecte par le biais d'instruments dérivés, à la fois sur des positions courtes et longues, afin de satisfaire aux objectifs d'investissement du Compartiment, pour des raisons de gestion de portefeuille efficace et à des fins de couverture.

Ces instruments peuvent inclure, sans limitation aucune, des contrats au comptant et à terme, des contrats à terme négociés en bourse, des options, des swaps sur défaillance de crédit et des swaps de taux d'intérêt.

Le Compartiment peut également investir dans d'autres actifs, y compris dans des Organismes de placement collectif, des espèces et quasi-espèces, des dépôts et d'autres instruments de créance.

Informations supplémentaires: Les Actions du Compartiment peuvent être rachetées chaque jour ouvrable. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 11 h 00, heure de Luxembourg.

En ce qui concerne les actions de capitalisation, tout revenu issu du compartiment sera réinvesti.

La devise de référence est l'euro, mais les paiements de souscription et de rachat ne peuvent être effectués que dans la devise de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendements typiquement moins élevés — Rendements typiquement plus élevés

1	2	**3**	4	5	6	7

- La catégorie de risque a été calculée à l'aide d'une simulation des données de performance historiques et il ne s'agit donc pas forcément d'un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. Ce Compartiment a été classé dans la classe de risque 3 car, d'après la politique d'investissement, la valeur des investissements peut légèrement fluctuer. Par conséquent, le rendement attendu et le risque potentiel de perte sont tous deux modérés.
- La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et peut varier au fil du temps.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas l'absence de risques.

Risques pertinents pour le compartiment n'ayant pas été captés correctement par l'indicateur :

- **Risque de marché :** la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter. Ceci causera également la baisse ou l'augmentation du cours du Compartiment, ainsi que celle des revenus versés par le Compartiment. Il ne peut pas être garanti que le Compartiment atteindra ses objectifs et il est possible que vous ne récupériez pas le montant originellement investi.
- **Risque de crédit :** la valeur du Compartiment peut chuter si l'émetteur d'un titre à revenu fixe détenu est incapable d'en verser les revenus ou de rembourser sa dette (c'est-à-dire s'il est en situation de défaut).
- **Risque de taux d'intérêt :** lorsque les taux d'intérêt augmentent, en général, la valeur du Compartiment baisse.
- **Risques d'instruments dérivés :** le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour obtenir une exposition à certains investissements, ce qui peut provoquer de plus importants changements dans le cours du Compartiment et augmenter le risque de perte.
- **Risque de contrepartie :** certaines opérations effectuées par le Compartiment, telles que le placement d'espèces en dépôt, nécessitent la participation d'autres institutions financières. Si l'une de ces institutions manque à ses obligations ou devient insolvable, le Compartiment peut subir une perte.
- **Risque de Titres adossés à des actifs :** les titres adossés à des hypothèques ou à des actifs peuvent être remboursés de manière anticipée, résultant ainsi en un rendement plus faible que prévu.
- **Risque de Titres de créance subordonnés convertibles :** investir dans

des titres de créance subordonnés convertibles peut avoir des conséquences négatives pour le Compartiment en cas d'événements déclencheurs spécifiques et le Compartiment peut être soumis à un risque accru de perte du capital.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts de fonctionnement de la Catégorie d'actions, y compris les coûts de marketing et de distribution. Ces frais affectent négativement la croissance potentielle de votre investissement. Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont les sommes maximales qui peuvent être imputées. Des frais de conversion de 1 % peuvent être appliqués à la discrétion du Conseil d'administration. Dans certains cas, il se peut que la somme à payer soit inférieure. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,18%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont les sommes maximales qui peuvent être imputées. Des frais de conversion de 1 % peuvent être appliqués. Dans certains cas, il se peut que la somme à payer soit inférieure. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants correspond à des frais annuels fixes. Il exclut cependant :

- les frais d'opération de portefeuille et les dépenses extraordinaires (par ex. frais de litiges).

Pour plus d'informations sur les charges, nous vous renvoyons à la partie qui s'y rapporte dans le prospectus du fonds.

Performances passées

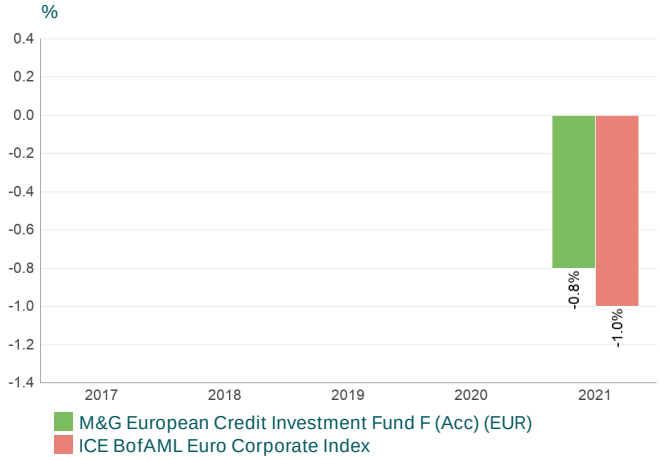

- Les rendements du passé ne constituent pas un indicateur du rendement futur.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie, mais comporte les frais annuels présentés dans la section des frais.
- Le rendement passé est calculé en EUR.
- Le compartiment a été lancé en 2011 et la catégorie d'action a été lancée en 2020.

Informations pratiques

Le dépositaire du compartiment est State Street Bank International GmbH, Luxembourg branch.

De plus amples informations sur ce compartiment, y compris une copie du prospectus et les derniers états financiers intermédiaires ou annuels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement au siège statutaire du fonds, sis 16 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site internet du promoteur du fonds : http://www.mandg.lu/institutions/product-literature/. Le prospectus le plus récent n'est disponible qu'en anglais.

Les informations pratiques, telles que la valeur nette d'inventaire, sont disponibles auprès de l'administrateur central, State Street Bank International GmbH, Luxembourg branch.

Ce compartiment est soumis aux lois fiscales du Luxembourg, ce qui pourrait avoir des conséquences sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous recommandons de vous entretenir avec un conseiller pour plus d'informations.

M&G European Credit Investment Fund est un compartiment de European Specialist Investment Funds. Le Fonds est géré par M&G Luxembourg S.A. (la « Société de gestion »). Le Fonds est un fonds à compartiments multiples proposant divers Compartiments dont les actifs et les passifs sont juridiquement séparés les uns des autres. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du Fonds.

D'autres catégories d'action sont également disponibles pour ce compartiment et d'autres. Il est possible de convertir vos actions en parts d'une autre catégorie ou d'une catégorie d'un autre compartiment. Vous trouverez tous les détails sur la façon de procéder à la partie 5.3 intitulée « conversion des actions » du prospectus. Pour plus d'informations sur ces catégories d'action, nous vous renvoyons à la partie qui s'y rapporte dans le prospectus.

Le fonds peut être tenu pour seul responsable si un état repris dans ce document présente un caractère trompeur, inapproprié ou contradictoire par rapport à des éléments pertinents du prospectus du fonds.

Une version résumée de la politique de rémunération du Gestionnaire d'investissement et les déclarations connexes sont disponibles à l'adresse http://www.mandg.lu/renumeration. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF (Grand-Duché de Luxembourg).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14.02.2022.